

PROTOCOLE D'OUVERTURE

AUDIENCE DU 6 OCTOBRE 2023 EN MODE HYBRIDE

DOSSIER R-4213-2022 PHASE 2

**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Esther Falardeau (Présidente de la formation)**, de même que **M^e Louise Rozon** et **M^e Simon Turmel**

L'avocate de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Philip Thibodeau

Les intervenants sont :

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e Gaëlle Obadia

**GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR
ENVIRONNEMENT (GRAME)**
Représenté par M^e Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)**
Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Heure début : 9 h 01
Pause : 10 h 03 – 10 h 30
Pause : 10 h 45 – 10 h 55
Pause lunch : 12 h 12
Reprise : 13 h 18
Pause : 14 h 37 – 14 h 49
Heure fin : 14 h 50